COMMENT ÇA MARCHE ?

1

VOS ÉMISSIONS DE CO_2 EN QUELQUES CLICS

Sur www.fondationdelille.org/climat, un calculateur permet à chacun d'estimer le montant de sa contribution carbone liée à ses déplacements.

Ce calcul se fait sur la base d'un coût à la tonne de CO_2 fixé par la Fondation de Lille.

Exemple :
Aller/ Retour - 1 voyageur :
Lille- Majorque
2.435 km soit 1 tonne de CO_2
= 22 € DE DON
(soit 7,48 € après déduction fiscale)

2

DÉDUCTIONS FISCALES

Quel que soit le montant de votre don, nous vous envoyons un reçu fiscal qui vous permettra de déduire :

POUR LES PARTICULIERS :

66% sur votre impôt sur le revenu
75% si vous êtes soumis à l'ISF

POUR LES ENTREPRISES :

60% sur l'impôt sur les sociétés
(dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires hors taxes)

LA FONDATION de LILLE
Reconnue d'Utilité Publique

Reconnue d'Utilité Publique depuis 1997, la Fondation de Lille est aujourd'hui un acteur clé de la solidarité de notre région.
Elle intervient dans de nombreux domaines :

- ÉDUCATION ET FORMATION POUR TOUS
- AIDE SOCIALE D'URGENCE
- SOLIDARITÉ LOCALE ET INTERNATIONALE
- SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- APPUI AUX PROJETS CULTURELS

Première Fondation Territoriale en France, la Fondation de Lille est habilitée à gérer des fonds pour financer des projets d'intérêt général et à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à des réductions d'impôt.

CITOYENS, ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS DE NOTRE RÉGION, AGISSONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT !

Contactez Delphine Vandevoorde au 03 20 53 18 20
dvandevoorde@fondationdelille.org

Don en ligne sur www.fondationdelille.org/climat ou par chèque à l'ordre de "Fondation de Lille-Climat" à envoyer à : Fondation de Lille 99, rue Saint-Sauveur BP 667 - 59033 Lille Cedex

Réalisation THAG - www.thag.fr

FONDS SOLIDARITÉ CLIMAT

TRANSFORMEZ VOS ÉMISSIONS DE CO_2 EN ESPOIR

LA FONDATION de LILLE
Reconnue d'Utilité Publique

TOUS CONCERNÉS

Entrepreneurs, citoyens, associations, collectivités, nous pouvons tous agir en faveur du changement climatique et devenir acteur de la transition écologique.

29,7 % des gaz à effet de serre émis en France (DOM inclus) proviennent des transports. (source : CITEPA - 2014 - incluant les émissions des terres et forêts)...

Avec la Fondation de Lille, chacun peut agir volontairement sur son empreinte environnementale en soutenant des projets à visée climatique.

POUR CELA NOUS AVONS CRÉÉ
LE FONDS SOLIDARITÉ CLIMAT

LE FONDS SOLIDARITÉ CLIMAT

Nos kilomètres parcourus se transforment en projets porteurs d'espoir...

La Fondation de Lille a ouvert le premier Fonds Solidarité Climat à l'échelle d'un territoire : Lille, sa métropole et la région Nord - Pas de Calais.

Le fonctionnement du Fonds s'inspire d'une démarche de contribution carbone. Citoyens, entreprises, collectivités, transformons ensemble notre empreinte carbone en don pour financer des projets associatifs à visée climatique sur notre territoire ou à l'international.

Le Fonds Solidarité Climat s'inscrit dans LE CADRE DE LA DYNAMIQUE CLIMAT NORD - PAS DE CALAIS

dynamiqueclimat
J'agis en Nord-Pas de Calais

LES PROJETS SOUTENUS

L'association Le Partenariat a bénéficié d'un cofinancement pour un projet de **sauvegarde et de mise en valeur de la mangrove** à Saint-Louis du Sénégal, ville jumelée avec la Ville de Lille.

Le lycée Baggio de Lille a bénéficié d'un cofinancement pour réaliser un projet d'alimentation d'un pôle multimédia basse consommation par **l'énergie solaire photovoltaïque.**

Grâce à votre volonté d'agir et à votre don, de nombreux autres projets pourront bientôt être soutenus.